

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2013/05/28-02**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 mai 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

**Vu** la délibération n°2013/04/23-04 du conseil d'administration en date du 23 avril 2013, donnant délégation de pouvoir au Président,

Considérant que la présente délibération n'entre pas dans le champ de la délégation susvisée,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Sortie d'inventaire d'un bien matériel**

Le conseil d'administration approuve la sortie d'inventaire du « Robot Spotteur Microgrid 2 » détenu par l'Unité de recherche TAGC, et dont la valeur d'achat s'élève à 110 000 € HT.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 28 mai 2013

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

